

SEANCE du 30 MARS 2009

L'an deux mil neuf, le trente Mars, le Conseil Municipal de la Commune de Bazoges-en-Pailiers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BENETEAU Laurent, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2009

Présents : BENETEAU Laurent DURANDET Jean-Loïc GIRAUD Martine GUERY Philippe YOU Jean-François GUIBERT Etienne ARNAUD Séverine PASQUIET Jean-Michel VILLENEUVE Maryvonne GABORIEAU Blandine PEULT Dominique BULTEAU Eric GIRARDEAU Adeline

Absents excusés : BROUSSEAU Jacqueline (donne pouvoir à Laurent BENETEAU)
GUILLEMAND Pascal (donne pouvoir à Laurent BENETEAU)

Secrétaire de séance : GIRAUD Martine

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 16 Mars 2009

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 16 Mars 2009, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'ajouter à l'ordre du jour la proposition technique et financière du SYDEV. Le Conseil accepte à l'unanimité

REPARATION LAMPADAIRES

Suite à la demande de réparation des lampadaires Espace vert derrière l'Eglise et rue de la Mairie, la participation de la commune s'élève à 668 €. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le SYDEV.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 et COMPTE DE GESTION du BUDGET DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2008 et le compte de gestion du receveur

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	396 260.56	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	415 567.18	Soit un excédent de 19 306.62
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	301 133.20	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	291 707.22	Soit un déficit de 9425.98
Soit un excédent de l'année 2008		9 880.64

Monsieur le Maire étant sorti de la salle, Jean-Loïc DURANDET demande de voter le compte administratif de la commune. Les membres présents l'acceptent à l'unanimité.
Le Conseil accepte à l'unanimité le compte de gestion du Receveur Municipal

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2008 DU LOTISSEMENT LES ORANCHERES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	339 172.39	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	363 374.71	Soit un excédent de 23 899.26
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	184 183.15	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	251 332.81	Soit un excédent de 67 149.66
Soit un excédent de l'année 2008		91 048.92

Monsieur le Maire étant sorti de la salle, Jean-Loïc DURANDET demande de voter le compte administratif du Lotissement Les Oranchères. Les membres présents l'acceptent à l'unanimité. Le Conseil accepte à l'unanimité le compte de gestion du Receveur Municipal

BUDGET COMMUNAL 2009

Le Conseil vote le budget communal 2009

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	657 701.26
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	657 701.26
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	849 350.92
RECETTES D'INVESTISSEMENT	849 350.92

BUDGET LES ORANCHERES 2009

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	93 822.74
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	93 822.74

Les membres présents acceptent à l'unanimité ces deux budgets.

TAUX D'IMPOSITION 2009

Après un vote à bulletin secret, le Conseil vote les taux suivants :

Taxe d'habitation	18.05 %	soit 3% d'augmentation
Taxe Foncière Bâti	20.52 %	taux inchangé
Taxe Foncière Non Bâti	47.97 %	soit 3% d'augmentation

SUBVENTION

Le Conseil décide de ne pas donner suite à la demande de subvention du Judo Club des Herbiers, étant donné que la Commune accorde déjà la gratuité des salles à toutes les associations.

TARIFS CIMETIERE 2009

Le Conseil décide les tarifs suivants :

Durée	<i>Concession</i>	Prix
15 ans	2 m ²	45 €
	4 m ²	90 €
30 ans	2 m ²	90 €
	4 m ²	180 €
15 ans	<i>Columbarium</i>	30 €
30 ans	<i>Columbarium</i>	60 €
Redevance unique	<i>Cavurne</i>	300 € lors du 1 ^{er} achat
Taxe	<i>Lors d'un dépôt ou d'un retrait d'urne en dehors du 1^{er} achat Ou lors de l'utilisation du Jardin du Souvenir</i>	15 €

BARRAGE SUR L'AUZANCE

Le Conseil se prononce en faveur de la création d'un barrage sur l'Auzance pour assurer l'alimentation en eau potable de la Vendée.

CREATION D'un POSTE D'ATTACHE- Promotion interne d'attaché Année 2009

Suite à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion du 23 Février dernier, inscrivant Marylène DREILLARD sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'attaché, le Conseil décide de créer un poste d'Attaché Territorial, et charge Monsieur le Maire de prendre l'arrêté de nomination.

INFOS DIVERSES

- Un défibrillateur, fourni par la Communauté de Communes, sera installé à Bazoges ; reste à trouver l'emplacement
- Découpage Département-Région ; affaire à suivre
- Monsieur le Maire informe le Conseil de l'estimatif reçu du SYDEV pour les effacements de réseaux dans le Bourg
- Unité de vie : Blandine GABORIEAU donne quelques compléments d'information
- 7 Avril : réunion PLH 18H30
- 14 Avril : réunion Adjointes 18H30
- 14 Avril : Réunion Etude Commerciale 20 H

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21 H 15

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Lundi 27 Avril 2009 à 19 H 00